

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le vingt mars deux mil vingt-quatre.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP – François BERODIAUX (suppléant de Richard ZEIGER) - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Bernard ESNAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Rémi GAUTHERON - Jean-Pierre GERARDIN - Jacky GUYON – Jean-Michel GODEFFROY (suppléant de Jean DESNOYERS) - Didier IDES - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Chantal ROYER - Stéphane VIGNOL (suppléant de Bernard HARCHEN) - Gilles SACKPEY

Absents : Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Gilles BONNEAU) - Jérôme DELAVault - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Jean-Luc GIVORD - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Lionel MION - Jean-Luc PREVOST - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	45
Nombre de Membres présents :	31
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes Pour :	31
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 23/2024

Objet : Budget Annexe IRVE : Affectation du résultat 2023

Le comité syndical après avoir voté le compte administratif du SDEY – BA IRVE constate qu'il fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de **272 312,45 €** ;
- Un déficit d'investissement de **135 723,55 €**.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2023	614 950,16 €	604 121,67 €
Recettes 2023	479 226,61 €	876 434,12 €
Résultat exercice 2023	- 135 723,55 €	272 312,45 €
Résultat 2022 reporté	0 €	0 €
Résultat de clôture 2023	-135 723,55 €	272 312,45 €

Le déficit de la section d'investissement à hauteur de **135 723,55 €** sera repris au 001, résultat d'investissement reporté.

Compte tenu des restes à réaliser 2023, repris en section d'investissement à savoir :

- Reste à réaliser dépenses : 511 904,31 € ;
- Reste à réaliser recettes : 233 374,35 €.

Le résultat d'investissement à affecter s'élève à – **414 253,51 €**.

Il est proposé d'affecter l'excédent dégagé de la section de fonctionnement soit **272 312,45 €** aux articles suivants :

- Art 1068 Excédent de fonctionnement capitalisés pour la somme de 272 312,45 € ;
- Art 002 résultats de fonctionnement reporté : 0 €.

Après avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité, ADOPTE l'ensemble des propositions détaillées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Adopte** l'ensemble des propositions détaillées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance

Le 26 mars 2024

Le Président

Jean-Noël LOURY